



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 73613

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la négociation nationale interprofessionnelle sur la modernisation du dialogue social qui a échoué. Cette négociation devait permettre de simplifier et d'alléger les seuils sociaux, en particulier dans les entreprises de plus de 50 salariés et ce afin de favoriser la croissance des entreprises et de faciliter la création d'emplois. La concertation va se poursuivre avec les pouvoirs publics et il souhaite connaître s'il partage l'objectif de la CGPME qui est d'alléger tant sur le plan administratif que financier le seuil social de 50 salariés qui génère 35 obligations administratives supplémentaires et joue contre l'emploi. En France, en effet, il existe deux fois plus d'entreprises de 49 salariés que de 50 salariés, le chiffre est éloquent.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73613

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 865

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)